

Pour devenir de bons **cyber**-parents

La plupart des enfants évoluent de nos jours avec la culture de l'Internet. Selon une enquête Ipsos réalisée l'année dernière, 80% des 13-14 ans utilisent Internet, et tout de même 30% des 6-8 ans. La Toile constitue le plus souvent pour eux un espace d'informations et de divertissements utile à leur éveil. Mais certains usages doivent néanmoins être limités. Pour aider les parents restés en marge de l'Internet, l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et Microsoft France ont co-rédigé un guide pratique sur l'exercice de la parentalité à l'âge du numérique. Baptisé "P@rents", ce guide est distribué gratuitement par le biais des associations engagées dans le soutien aux familles ou dans le monde de l'éducation. Il est également téléchargeable gratuitement sur les sites de l'Unaf et de l'éditeur de logiciels.

"P@rents" aborde les grands principes de l'éducation et de la civilité sur le Net à travers sept thèmes principaux. Il propose une série de conseils et de solutions pour guider les actions des parents au quotidien. A commencer par installer l'ordinateur dans la pièce à vivre de la famille, du moins pour les plus jeunes, afin de toujours pouvoir garder un œil sur les sites consultés. Il est également préconisé de limiter la durée passée chaque jour sur Internet, et d'interdire l'usage de la messagerie instantanée tant que les devoirs ne sont pas finis. L'accès à certains sites, aussi, doit être parfois interdit. Le guide rappelle par exemple aux parents comment, à partir des touches du



Le guide P@rents est illustré de dessins qui témoignent bien de l'avance des enfants sur leurs parents concernant l'usage de l'Internet.

clavier, visionner l'historique des derniers sites visités. Des logiciels de filtrage existent aussi. Des conseils sont également fournis pour prévenir des dangers liés à la pornographie et la pédophilie.

O.F.

• Télécharger gratuitement le guide "P@rents" sur Internet : www.unaf.fr

Du côté du Web

Voici une liste de sites Internet pour parfaire vos connaissances de cyber-parents :

• www.pointdecontact.net : le site de l'association des fournisseurs d'accès et de services Internet (Afa) sur lequel vous pouvez signaler un contenu potentiellement attentatoire à la dignité humaine.

• www.droitdunet.fr : le site du forum des droits sur Internet qui présente les règles, droits et usages de l'Internet.

• www.mineurs.fr : site du ministère de l'Éducation nationale qui regroupe les initiatives ayant trait à la protection des mineurs sur le Net.

• www.defenseurdesenfants.fr : institution publique indépendante au service des droits de l'enfant.

• www.cnil.fr : le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés comporte un espace jeunes présentant la protection des données personnelles.

• www.pegi.info : site du système européen de classification par catégories d'âges des logiciels de loisirs.

• www.protegetonordi.com : site dédié à la sécurité sur Internet. Complet, pédagogique, il explique les "4 gestes sécurité" indispensables. Son espace "Juniors" propose BD, jeux et quizz pédagogique.

• www.stopordi.fr : présente WinNanny, un logiciel qui permet de limiter l'usage quotidien et hebdomadaire d'Internet à vos enfants.